

Saint-Gabriel-Lalemant
2017 - 2020

Politique des aînés



Table des matières

Mot du maire	3
Mot du responsable des questions familiales et des aînés	3
Le comité Familles et Aînés	4
Présentation de la municipalité	4
Organismes locaux disponibles pour les aînés	5
Offre de services pour les aînés	5
Alimentaire	5
Transport	5
Services de proximité	5
Espaces communautaires	5
La population : données générales	6
Modèle familial et vieillissement de la population	7
Mise en contexte de la démarche	9
Historique de la démarche	9
Définition d'aîné	10
Définition gabrielloise de l'aîné	10
Remerciements	10
La politique des aînés	11
Mission de la politique	11
Valeurs de la politique	11
Les principes directeurs de la politique	11
Objectifs généraux	11
Champs d'intervention du plan d'action :	12
Mise en œuvre et suivi	12
Communication et promotion	13
Plan d'action MADA Saint-Gabriel-Lalemant: 2017-2018-2019	14
Champs d'intervention 1: Habitation	14
Champs d'intervention 2 : Organisation municipale	15
Champs d'intervention 3 : Loisirs, culture et vie communautaire	16
Champs d'intervention 4 : Environnement et aménagement des milieux de vie	17
Champs d'intervention 5 : Communication et information	18
Champs d'intervention 6 : Transport et déplacement	19



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Si nous plongeons jusqu'aux racines de Saint-Gabriel-Lalemant, nous pouvons constater qu'elles sont profondes. Elles ont été forgées par des habitantes et habitants, des paysans et des paysannes qui ont remonté leurs manches et défriché le plateau qu'on appelait des « bois brûlés ». Les ancêtres des Gabriellois ont ouvert des rangs, bûché et cultivé des terres avec un courage et une ténacité exemplaires. Un esprit d'entraide naquit qui a marqué notre milieu jusqu'à aujourd'hui.

Nos aînés sont riches de leur savoir et de leur expérience. Ils contribuent activement au maintien et à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des générations suivantes. Ces citoyennes et citoyens sont le lien entre notre passé et notre avenir, ils sont le lien de transmission de nos valeurs communes. Ils sont le port d'attache des familles gabrielloises.

Leur bien-être nous importe et c'est pourquoi la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est fière de vous présenter le renouvellement de sa Politique des aînés. Concoctée par le Comité Familles et aînés, à partir des informations récoltées lors du sondage public et des focus groupe, il s'agit aussi d'un engagement de la municipalité à réaliser les stratégies d'action qu'elle contient. Il ne reste qu'à nous de travailler pour que notre municipalité continue d'être aussi agréable pour nos aînés.

Je tiens à remercier chaleureusement les acteurs qui ont contribué à la réalisation de la présente politique: les membres du Comité Famille et Aînés, qui ont investi temps et énergie, ainsi que le Ministère de la Famille, des Aînés et de la lutte contre l'intimidation du Québec, pour sa contribution financière.

Raymond Chouinard,
maire

Mot du responsable des questions familiales et des aînés

Chères Gabrielloises, chers Gabriellois,

En tant que conseiller responsable des questions familiales, j'ai eu la chance de travailler avec un groupe de citoyens engagés pour le renouvellement de la Politique des aînés. Nous ne pouvons pas cacher que les personnes aînées sont parties prenantes de notre communauté. Elles sont la fierté de notre milieu par leur implication et leurs connaissances indispensables.

Cette politique a pour but de leur assurer la place qu'il leur revient. Aussi, elle veut promouvoir leur sécurité et leur bien-être. Un milieu de vie sain et agréable est l'affaire de toutes et tous. Dans ce sens, nous souhaitons que toute la population de Saint-Gabriel-Lalemant travaille dans ce sens!

René Lavoie,
conseiller responsable



Le comité Familles et Aînés

Raymond Chouinard (*Maire*)

René Lavoie (*Responsable des questions familles et aînés*)

Éric Beaulieu (*Parent*)

Émilien Milliard (*Grand-parent et animateur de Viactive*)

Julie-Christine Helas (*Agente de développement*)

Gabrielle Lemarier-Saulnier (*Agente de développement*)

Présentation de la municipalité

La municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est située sur le plateau du Kamouraska, dans le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska. Elle est bordée par la Ouelle, rivière dont les méandres descendent vers Saint-Pacôme pour se jeter dans le fleuve à Rivière-Ouelle. La municipalité comprend également trois lacs : à l'est, le Lac Saint-Pierre, lac récréatif partagé avec les municipalités de Mont-Carmel et de Saint-Pacôme; au nord, le Lac Rond et le Marais. Le parc municipal se situe dans une magnifique pinède, où il fait bon prendre un temps d'arrêt pour admirer les arbres majestueux et les expositions culturelles qui y prennent place, mais aussi une halte-vélo, située dans un verger de pommiers, une école et bien plus encore.

Fondée le 27 mai 1939, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est située dans la partie ouest de la MRC de Kamouraska. Avant sa fondation, le territoire de Saint-Gabriel-Lalemant appartenait à la Seigneurie de la Rivière-Ouelle, puis à Saint-Pacôme. Le territoire de la municipalité est occupé à partir de 1801, soit bien avant sa fondation. Aujourd'hui peuplée de gens fiers de leur passé et qui ont su conserver, avec les années, un sentiment d'appartenance profond à leur milieu, notre municipalité est un milieu de vie dynamique.

Lancé en 2009, le projet *Vergers, Fleurs et Pommettes* est l'un des principaux leviers mis en place pour sortir la municipalité de la dévitalisation. Aujourd'hui devenu *La Pommetterie-Saint-Gabriel-de-Kamouraska inc.*, cet OBNL a permis, durant les dernières années, de planter des pommiers et des vergers dans la municipalité, contribuant à la protection de l'environnement et à embellissement des paysages de notre municipalité, tout en favorisant l'implication bénévole, principalement chez les aînés. De plus, la municipalité est reconnue aujourd'hui comme étant un village avec un potentiel agrotouristique intéressant.

Avec une population avoisinant les 800 habitants, Saint-Gabriel-Lalemant est une municipalité dynamique, où les activités et les occasions de socialiser ne manquent pas. Toutefois, malgré ses services, ses organismes actifs et le virage agrotouristique qu'elle emprunte, elle voit sa population diminuer et vieillir au fil du temps. Pour les aînés d'ici, pouvoir vieillir et participer dans leur communauté de naissance ou d'adoption est très souvent une priorité. Prendre part à des initiatives favorisant l'arrivée de nouvelles familles l'est aussi.

Organismes locaux disponibles pour les aînés

- Bibliothèque de Saint-Gabriel-Lalemant
- Cercle de Fermières de Saint-Gabriel-Lalemant
- Club des 50 ans et plus l'Amitié
- Comité de développement de Saint-Gabriel-Lalemant
- Comité d'Embellissement de Saint-Gabriel-Lalemant

- Comité Famille et Aînés de Saint-Gabriel-Lalemant
- Comité des Loisirs de Saint-Gabriel-Lalemant
- Fabrique de Saint-Gabriel-Lalemant
- Garde paroissiale de Saint-Gabriel-Lalemant

Offre de services pour les aînés

Alimentaire

Distribution alimentaire : Accomodation Lou-Mark Enr. ; Entre-Nous, les paniers du Kamouraska inc.

Transformation alimentaire : Atelier de conditionnement Champignons Kamouraska ; Fumaison Kamouraska ; La Pommetterie Saint-Gabriel-de-Kamouraska inc. ; Produits Fumés Saint-Gabriel

Restauration : Casse-Croûte Chez Ti-Bi

Transport

Taxi St-Gabriel Enr. ; Trans-apte inc.

Services de proximité

Coiffure Carole Michaud ; Construction et Rénovation Serge Albert Dubé ; Écurie Saint-Gab ; Garage Jean-Yves Lavoie ; Poste Canada

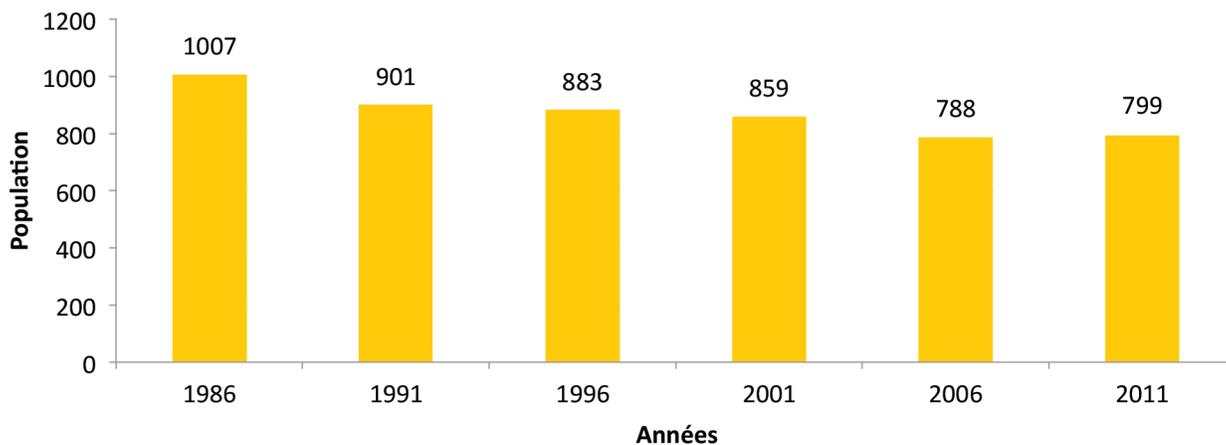
Espaces communautaires

Bibliothèque ; Centre communautaire ; Centre récréatif ; Parc Garneau ; Patinoire



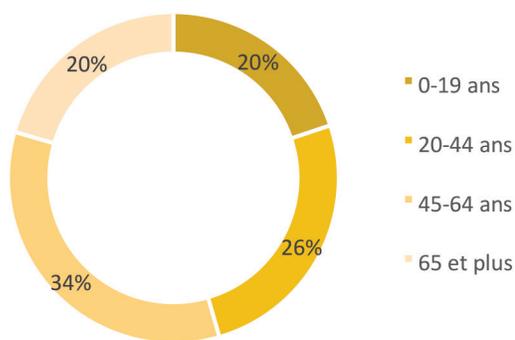
La population : données générales

Figure 1 : Évolution de la population de Saint-Gabriel-Lalemant (1986-2011)



En 2006, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant comptait 788 habitants, connaissant alors son taux de **population** le plus bas depuis 20 ans. En effet, entre 1986 et 2006, celui-ci avait progressivement diminué de 21,75%. Depuis 2006, néanmoins, on remarque une stabilisation du nombre de citoyens.¹ Cependant, l'année 2015 a été marquée par un important taux de décès et devrait conduire à une baisse de population significative.

Figure 2 : Répartition de la population 2011



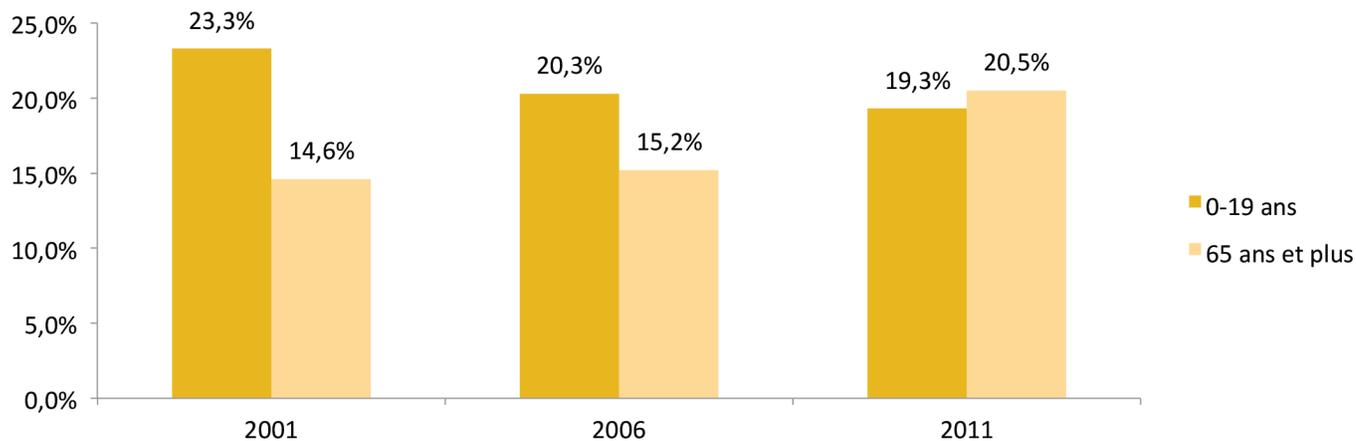
Comme dans d'autres municipalités de la MRC du Kamouraska et du Québec, la population de Saint-Gabriel-Lalemant est vieillissante. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 20,5 % de la population en 2011 contre 15,2 % en 2006. À l'inverse, la population âgée de moins de 25 ans représente 24,4 % en 2011 contre 25,4 % en 2006. Ce pourcentage est légèrement moindre que l'ensemble de la MRC (25,2 %)².

¹ D'après les décrets de population 2012 à 2015.

² Statistiques Canada, recensements 2006 et 2011.

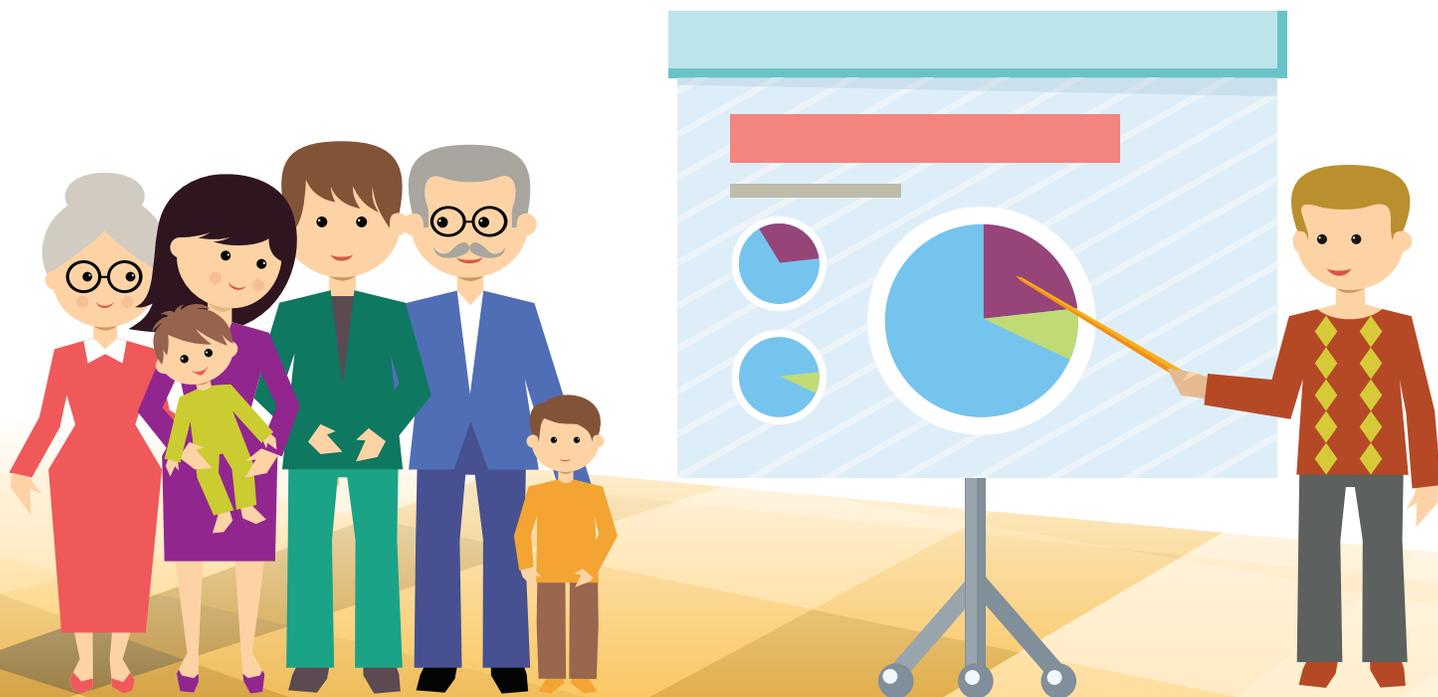
Modèle familial et vieillissement de la population

Figure 3 : Vieillesse de la population



La diminution de 4 % des jeunes de moins de 19 ans et l'augmentation de 5,9 % des personnes de plus de 65 ans démontrent que le vieillissement de la population est un fait établi. Pour la première fois, en 2011, le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus dépasse celui des jeunes de 19 ans et moins. Parmi les personnes de plus de 65 ans, on en recense 21 % vivant seules.

Parallèlement, l'**âge médian** de la population passe de 37,4 ans en 1996 à 46,1 ans en 2006, puis à 48,1 ans en 2011, confirmant une fois de plus le vieillissement de la population, observable dans toute la MRC de Kamouraska. La population âgée de 65 ans et plus représente désormais plus de 20% de la population municipale.



Quelques statistiques

Tableau 1 : Proportion des aînés dans la population

	2006	2011
Population (nombre d'individus)	788	799
Âge médian	46,1	48,1
Proportion des aînés dans la population	15,2%	20,5%

Tableau 2 : Indice de vieillesse

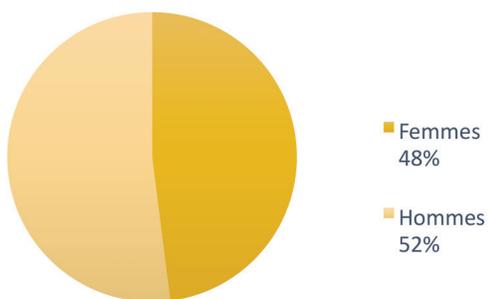
	Saint-Gabriel	MRC de Kamouraska	Au Québec
Âge médian de la population (2001)	41,7 ans	41,3 ans	38,8 ans
Âge médian de la population (2011)	48,1 ans	48,2 ans	41,9 ans
Indice de vieillesse* (2001)	1,20	0,99	0,74
Indice de vieillesse* (2011)	1,30	1,45	1,00

* proportion de la population des 65 ans et + /population 15 ans et -

En 10 ans, l'âge médian à Saint-Gabriel-Lalemant a augmenté de 7 ans, comparativement à 6,9 ans pour la MRC de Kamouraska et de 7,9 % (3,1 ans) pour l'ensemble du Québec. L'indice de vieillesse pour Saint-Gabriel-Lalemant est plus bas que la MRC de Kamouraska et son augmentation sur 10 ans moindre. L'absence de résidence pour aînés contribue à cette réalité.

En 2011, parmi les personnes de plus de 65 ans, on en recense 21 % vivant seules. Les hommes et les femmes sont représentés à proportion quasi égale dans la population des personnes âgées de 65 ans et plus³.

Figure 4 : Répartition homme-femme des 65 ans et plus en 201



³ Statistiques Canada, recensements 2006 et 2011.

Mise en contexte de la démarche

La richesse de Saint-Gabriel-Lalemant se trouve sans aucun doute dans le cœur de ceux qui l'ont défrichée, bâtie et développée, d'hier à aujourd'hui. C'est cette richesse humaine qui a été mise en avant en 2012, lors de l'adoption de la première Politique Municipale Familiale et des Aînés, alors que les familles et les aînés étaient reconnus et placés au cœur des préoccupations de la municipalité.

En 2016, de nouveaux défis se profilent à l'horizon : attirer de nouvelles familles et permettre à nos aînés de rester dans leur communauté autant que possible, entourés des générations qu'ils ont vu grandir, voilà les préoccupations de la municipalité et de ses organismes. Aussi, la municipalité désire poursuivre ses efforts pour permettre à toute la population de grandir, vivre et vieillir ensemble, dans un environnement où tous peuvent s'épanouir.

Avec cette nouvelle Politique des Aînés, la municipalité se dote de nouveaux outils afin de mieux cerner les préoccupations des familles, pour mieux les servir, et les inciter à demeurer chez nous. De plus, cette politique permettra à la municipalité de travailler avec nos aînés afin de les garder impliqués dans la vie quotidienne de la communauté et de leur permettre de rester le plus longtemps possible en santé chez eux.

Une démarche comme celle-ci ne se bâtit pas toute seule, il faut l'appui de la population et il faut surtout écouter cette population. Le comité est très heureux de voir ce beau projet venir au monde grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs importants de notre milieu de vie, dont le conseil municipal et plusieurs organismes communautaires. Cette politique se veut un outil pour que tous les aînés puissent avoir une place au sein de notre communauté.

Historique de la démarche

Dans le cadre de la démarche MADA, le comité a amorcé la rédaction du portrait de la municipalité dès octobre 2015. Un sondage a été transmis par le biais du Gabriellois et sur le site internet de la municipalité en avril 2015. Des consultations ont été organisées avec divers organismes pour les aînés (Vie Active, en mai 2016 ; le Club des 50 ans et plus septembre 2016 et le Cercle de Fermières en octobre 2016) et des consultations ciblées ont été réalisées.

Les résultats obtenus ont ensuite été discutés lors des rencontres du comité de pilotage, et un plan d'action a été mis place. Renald Boucher, du Carrefour action municipale et famille, a accompagné le comité tout au long de sa démarche.

Définition d'aîné

Afin de se donner un langage commun, notre définition des personnes âgées qui résume le consensus du milieu pour la présente politique :

Définition gabrielloise de l'aîné

Un aîné est une personne à part entière, qui aborde une nouvelle étape de sa vie. Nos aînés sont riches de leur savoir et de leur expérience. De plus, ils peuvent contribuer activement au maintien ou à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des générations suivantes. Ces citoyennes et citoyens participent à l'enracinement et à la transmission des valeurs communes par leur engagement social. Chacun d'entre eux a une valeur inestimable et doit être pris en considération dans nos actions communautaires. Ils sont le port d'attache des familles gabrielloises.

Remerciements

Cette Politique municipale des aînés de Saint-Gabriel-Lalemant a été rendue possible grâce à l'implication des bénévoles du comité Familles et Aînés, de nombreux citoyennes et citoyens, des comités et des organismes du milieu.

La Municipalité a pu compter sur l'appui financier et technique du Secrétariat aux aînés. Celui-ci permet la réalisation des mandats dévolus par la loi à la ministre responsable des Aînés. Il est un acteur incontournable en matière de vieillissement actif de la population et des besoins Aînés, tant auprès des autorités gouvernementales que des partenaires non gouvernementaux issus du ministère de la Famille. Un appui professionnel a été donné par le Carrefour action municipale afin d'orienter la Politique des aînés. Un remerciement particulier est fait à Mme Hélène Lévesque du CISSS et à M Rénald Boucher du Carrefour action municipale pour leur support et leur disponibilité



La politique des aînés

La municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est fière de vous présenter le travail du Comité Familles et Aînés.

Mission de la politique

Saint-Gabriel-Lalemant se donne pour mission d'offrir un milieu de vie de qualité et sécuritaire, afin de faire grandir le sentiment d'appartenance des Gabrielloises et Gabriellois et les liens intergénérationnels qui les unissent. Notre municipalité désire proposer aux citoyens de bâtir ensemble les actions municipales qui favoriseront leur épanouissement, l'attrait et l'intégration de nouvelles familles et un vieillissement actif pour tous.

Valeurs de la politique

Saint-Gabriel-Lalemant a été fondée grâce à l'**entraide** et à la **solidarité** des citoyens. Pour les Gabrielloises et Gabriellois, il est normal de s'entraider, de faire des échanges de services et d'aider son prochain. Cela facilite l'intégration des nouveaux venus et permet la création d'un réseau d'entraide qui aide à traverser les moments plus difficiles. Cette entraide facilite l'**implication citoyenne** dans la création de projets qui font rayonner la communauté, tels que la Pommetterie, la revitalisation du parc Garneau, la valorisation du patrimoine collectif et religieux ou encore la halte-vélo et le mycotourisme.

Les Gabrielloises et Gabriellois sont fiers de leur histoire et ils sont fiers de leur village. Pour eux, il est normal et essentiel de savoir où leurs racines s'entrecroisent et de créer des points en commun entre eux. Cette **fierté** fait naître un grand **respect** d'autrui et du bien commun et solidifie le **sentiment d'appartenance** facilite les liens **intergénérationnels** et la transmission de l'histoire des familles, des surnoms et des savoirs.

Les principes directeurs de la politique

Basés sur les valeurs, ces principes directeurs sont les lignes directrices qui ont conduit à l'élaboration de la Politique des aînés 2017-2020 de la démarche Municipalité Amie Des Aînés. Ils guideront les élus dans les orientations et les interventions, lors de toute prise de décision :

- La municipalité reconnaît et considère les Gabrielloises et Gabriellois comme les premiers acteurs du développement de leur environnement.
- La municipalité reconnaît l'importance des liens et des initiatives intergénérationnels afin de valoriser toutes les étapes de la vie, la transmission des savoirs et de la culture, favorisant ainsi le sentiment d'appartenance.
- La municipalité reconnaît l'importance de multiplier les efforts de concertation avec les partenaires du milieu afin de déployer des programmes et des services adaptés au vieillissement actif, à l'engagement communautaire, à la sécurité et à la santé des aînés.
- La municipalité reconnaît l'importance d'inclure, dans les plans d'action, des mesures pour permettre aux aînés de rester aussi longtemps qu'ils le souhaitent à Saint-Gabriel.

Objectifs généraux

- Doter la Municipalité et les organismes d'un cadre de référence pour agir dans l'intérêt des aînés, afin d'en faire un lieu de vie idéal ;
- Poser des actions concrètes favorisant l'arrivée de nouvelles familles et leur intégration à la communauté.
- Développer et entretenir l'esprit de concertation et de collaboration entre les différents organismes/partenaires du milieu impliqués dans l'intérêt des aînés ;
- Améliorer la qualité de vie des aînés afin de leur permettre de rester actifs et en bonne santé au sein de leur communauté.

Champs d'intervention du plan d'action :

À la suite des consultations et à la recommandation du Comité Familles et Aînés, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant a pris la décision de travailler selon six champs d'interventions, soit :

1. Habitation
2. Organisation municipale
3. Loisirs, culture et vie communautaire
4. Environnement et aménagement des milieux de vie
5. Communication et information
6. Transport et déplacement

Mise en œuvre et suivi

L'agente de développement jouera le rôle d'**agente de liaison** pour la réalisation des différentes stratégies d'action. Elle contactera et réunira les différents partenaires.

Annuellement, l'**évolution** de chaque stratégie du plan d'action sera mesurée à l'aide d'une grille de suivi. Des **recommandations**, comme le report ou la modification d'une stratégie d'action, seront émises par le Comité Familles et Aînés. Un **bilan annuel**, accompagné de ces recommandations, sera ensuite présenté au conseil municipal. Le conseil pourra alors prendre des décisions concernant les stratégies d'action.

Le **plan d'action** de la politique sera de plus mis à jour régulièrement, pour indiquer les actions réalisées et les objectifs atteints.

Communication et promotion

Le succès d'une politique familiale est directement lié à une bonne communication entre ses acteurs, mais aussi à la promotion des réalisations auprès des citoyennes et citoyens. Les moyens suivants seront utilisés pour répondre à ces deux objectifs :

Objectif	Médium	Population visée
Annoncer la réalisation d'une stratégie d'action	Le Gabriellois	○ Citoyens adultes et aînés
	Groupe Facebook	○ Citoyens et population vivant à l'extérieur
	Lettre de remerciement	○ Organisations partenaires
Diffuser le bilan annuel (en janvier de chaque année)	Le Gabriellois	○ Citoyens adultes ou aînés
	Médias locaux : Le Placoteux, CHOX, TVCK	○ Population de la MRC ○ Acteurs de développement
	Site Internet	○ Citoyens et population vivant à l'extérieur
	Assemblée annuelle des organismes	○ Organisations partenaires



Plan d'action MADA Saint-Gabriel-Lalemant: 2017-2018-2019

Champs d'intervention 1

Habitation

Objectifs	Actions	Responsables	Échéancier		
			2017	2018	2019
Permettre aux aînés de demeurer à Saint-Gabriel.	Identifier les ressources du milieu.	Municipalité	X	X	X
	Mettre en place un guide des ressources de maintien à domicile.	Municipalité	X	X	X
Encourager les aînés à préserver la qualité de leur demeure.	Poursuivre l'annonce des propriétés et terrains à vendre sur le site internet.	Municipalité	X	X	X
	Créer une politique de bienvenue pour les nouveaux arrivants.	Municipalité	X		
	Concevoir un programme d'accès à la propriété.	Municipalité	X		

Champs d'intervention 2

Organisation municipale

Objectifs	Actions	Responsables	Échéancier		
			2017	2018	2019
Assurer la mise en œuvre et le suivi de la Politique aînés.	Réviser le mandat du Comité Familles et Aînés.	Comité Famille-Aînés	X	X	X
	Mandater un conseiller responsable du suivi de la Politique des aînés.	Municipalité	X	X	X
Accroître l'utilisation des infrastructures du milieu.	Publier dans le Gabriellois une capsule présentant une nouveauté de la bibliothèque.	Municipalité et Comité bibliothèque	X	X	X
Mettre en valeur le travail bénévole.	Maintenir une activité annuelle de reconnaissance des bénévoles.	Municipalité	X	X	X
	Réaliser une assemblée annuelle des organismes.	Municipalité	X	X	X
Contrer l'isolement chez les aînés.	Organiser des rencontres d'information thématiques pour les aînés.	Municipalité	X	X	X
	Faire une activité de sensibilisation pour la population en lien avec la maltraitance et le harcèlement des aînés.	Municipalité	X		

Champs d'intervention 3

Loisirs, culture et vie communautaire

Objectifs	Actions	Responsables	Échéancier		
			2017	2018	2019
Favoriser les saines habitudes de vie.	Établir une programmation de loisirs pour les aînés.	Comité des Loisirs et Comité des aînés	X	X	X
Promouvoir l'utilisation de la patinoire et du terrain de balle.	Publier les horaires dans le Gabriellois et sur le site internet.	Municipalité	X	X	X
Renforcer les échanges intergénérationnels.	Mettre sur pied une Journée de la Culture	Municipalité	X	X	X
	Concevoir des activités intergénérationnelles.	Municipalité; Comité des Loisirs	X	X	X
Valoriser la participation aux activités municipales.	Produire un calendrier annuel d'activités.	Municipalité	X	X	X

Champs d'intervention 4

Environnement et aménagement des milieux de vie

Objectifs	Actions	Responsables	Échéancier		
			2017	2018	2019
Rendre les espaces publics plus accueillants pour les aînés.	Installer des bancs à des endroits stratégiques et accessibles.	Municipalité	X	X	
Faciliter l'accès aux infrastructures municipales.	Poursuivre les démarches de rajeunissement et d'accessibilité des infrastructures municipales.	Municipalité	X	X	X

Champs d'intervention 5

Communication et information

Objectifs	Actions	Responsables	Échéancier		
			2017	2018	2019
Diffuser les ressources disponibles aux aînés.	Adapter la trousse de bienvenue aux nouveaux arrivants aînés.	Municipalité	X		
	Créer et publier une trousse de poche présentant les services locaux et régionaux offerts aux aînés.	Municipalité	X		
Soutenir la participation citoyenne des aînés.	Inclure dans le journal municipal des capsules sur l'implication citoyenne.	Municipalité	X	X	X
	Inclure une « chronique aînée » dans le journal municipal (alimentation, savoir-faire, mise en valeur).	Municipalité	X	X	X

Champs d'intervention 6

Transport et déplacement

Objectifs	Actions	Responsables	Échéancier		
			2017	2018	2019
Encourager le déplacement actif dans la municipalité.	Poursuivre l'application de la politique APAVVA.	Municipalité	X		
	Sensibiliser la population au déplacement sécuritaire au sein de la municipalité.	Municipalité	X		
	Distribuer des bandes réfléchissantes à la population.	Municipalité	X		

* Il est à noter que ce plan d'action reste en vigueur tant qu'un nouveau plan d'action n'a pas été adopté.

Pour tout renseignements

Gabrielle Lemarier-Saulnier

Agente de développement
Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant

Tél. : 418-852-2801

Télec. : 418-852-3390

developpement@saintgabriellalemant.qc.ca



Famille
Québec 

